Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté exerce la compétence eau & assainissement. La communauté de communes gère les réseaux d'eau potable et d'assainissement collectif. Elle est aussi votre interlocutrice privilégiée pour le bon fonctionnement de votre système d'assainissement individuel.

Des démarches réalisables en ligne, en passant par les moyens de contacter le service eau & assainissement, ou bien encore le règlement de votre facture, cette page vous permet de choisir la porte d'entrée correspondante à vos besoins du moment.

Mes démarches

Des formulaires en ligne pour amorcer vos principales démarches avec le service eau & assainissement de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté.



J'emménage, je m'abonne

Vous arrivez ou bougez sur le territoire ? Ce formulaire permet au service de recueillir les principales infos pour préparer votre abonnement.



Je déménage, je résilie

Vous quittez le territoire ? Ce formulaire permet au service de préparer la future résiliation de votre abonnement.



Toutes mes démarches

Voir les autres démarches en ligne proposées par le service eau & assainissement.

Ma facture

Comprendre ma facture

Payer ma facture

Demander une mensualisation de ma facture

Eau potable



Qualité de l'eau potable



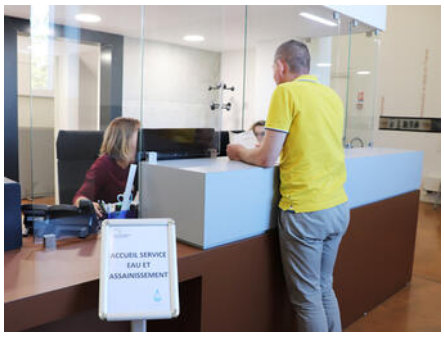
Collecter et distribuer l'eau potable



Protéger la ressource eau

Contact

Le service eau & assainissement accueille et informe les usagers par téléphone, ainsi que dans ses deux agences.



Agence à Saint-Marcellin

Comment la joindre : téléphone et adresse. Ses horaires d'ouverture, les services proposés.



Agence à Vinay

Comment la joindre : téléphone et adresse. Ses horaires d'ouverture, les services proposés.



Téléphone d'astreinte

04 76 36 94 01 est le numéro d'astreinte à utiliser, en cas de **souci technique.** Quand l'accueil physique et télephonique des agences est fermé.